



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 19 - PRU Planoise - Boulevard Allende - Place des Nations - Secteur Causses et secteur Lycée Victor Hugo - Demandes de subventions

**PRU Planoise - Boulevard Allende - Place des Nations
Secteur Causses et secteur Lycée Victor Hugo
Demandes de subventions**



Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Par délibérations en date du 14 octobre 2004, du 13 décembre 2012 et du 19 février 2015, le Conseil Municipal a approuvé le schéma et les principes de l'opération de renouvellement urbain de Planoise ainsi que le programme des travaux.

Il a autorisé M. le Maire à :

- lancer l'opération,
- déposer les demandes de subventions auprès des différents partenaires,
- signer une convention partenariale avec la Foncière Logement,
- signer une convention avec l'ANRU après acceptation du montage financier,
- signer tous les actes nécessaires au bon déroulement du projet,
- solliciter ou confirmer les financements du département du Doubs et de l'ANRU selon les plans de financements prévisionnels.

Les derniers travaux programmés en 2017 et 2018 sur le boulevard Allende achèvent l'opération. Il convient d'adopter, pour ce faire, un nouveau plan de financement.

I - Programme du boulevard Allende

L'aménagement du boulevard Allende est découpé en 3 secteurs géographiques :

- Secteur Lycée Victor Hugo (entre la rue Bertrand Russel et la station tramway Micropolis),
- Secteur place des Nations,
- Secteur rue des Causses (entre la place des Nations et le giratoire Causses).

A. Secteur Lycée Victor Hugo

Description du projet

Le projet prévoit en priorité de conforter les modes doux sur ce secteur, en lien avec le théâtre et le tramway et en complément des aménagements de ce dernier :

- la création d'un trottoir en lieu et place de la bande cyclable existante ;
- la création d'une piste cyclable à double sens, assurant une continuité avec la voie verte de l'avenue François Mitterrand jusqu'à la voie de bus en site propre de la rue Bertrand Russel ;
- la plantation d'arbustes et d'arbres, d'une part pour maintenir l'alignement d'érables existants, et d'autre part pour compléter l'arboretum en interface avec le Lycée Victor Hugo, confortant ainsi son statut de refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

B. Secteur place des Nations

Description du projet

Les travaux prévoient de renforcer la qualité de la place et ses abords pour valoriser le foncier disponible par :

- l'agrandissement de 4 fosses d'arbres, en complément de l'aménagement de la place des Nations, pour améliorer la pérennité des arbres existants ;
- le remodelage et l'engazonnement d'une parcelle de terrain jouxtant la place des Nations pour augmenter l'ouverture visuelle depuis le Boulevard Allende ;
- la prolongation du cheminement piéton qui longe l'école Cologne jusqu'au trottoir du Boulevard et le rétablissement de l'accès arrière de l'école ;
- la plantation d'une trentaine d'arbustes.

C. Secteur rue des Causses

Description du projet

Les travaux déclinent l'idée de transformation des voies de circulation en rue, mise en avant dans les réflexions liées au NPNRU. Sont prévus :

- le décalage de la chaussée en réduisant l'îlot central afin de créer un trottoir large (et en maintenant 2 voies de circulation), rendant possible un accès direct au giratoire Causses par une liaison piétonne accessible à tous ;
- le renforcement de l'alignement d'arbres et la création d'espaces engazonnés le long de la voie ;
- la création d'une «voie verte» entre les giratoires Bourgogne et Causses, sur la rive côté centre commercial.

II - Procédure marché et choix du titulaire

Au terme d'une procédure adaptée, la commission des achats réunie le 20 octobre 2017 a décidé d'attribuer le marché de travaux «PRU Planoise - Aménagement du boulevard Allende» à l'Entreprise Eurovia agence de Montbéliard, pour un montant de 322 389,35 € HT.

III - Coût estimatif et plan de financement prévisionnel de l'opération

Le montant total de l'opération (travaux, études et fournitures diverses) est estimé à 345 624,90 € HT soit 414 749,90 € TTC.

Les dépenses seront prélevées sur la ligne de crédit 23.824.2313.003605G CS 30300.

Des aides financières sont sollicitées en complément des aides de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, auprès de l'Union Européenne, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département du Doubs. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Union Européenne (FEDER)	206 769,50 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté	26 000,00 €
- Département du Doubs	13 455,40 €
- ANRU	30 275,00 €
- Ville de Besançon	69 125,00 €
Total HT	345 624,90 €
- TVA à la charge de la Ville	69 125,00 €
Total TTC	414 749,90 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès des partenaires identifiés ci-dessus ou de tout autre financeur potentiel.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme COMTE-DELEUZE, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, M. GONON et M. FAGAUT n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 JAN. 2018



Contrôle de légalité